

| | |
|--|--|
| Nom de l'entreprise | Ressource Isabelle Billette |
| Nature du contrat | Hébergement de neuf personnes vulnérables en difficulté d'adaptation |
| Valeur du contrat | 2 168 100 \$ |
| Adresse de l'entreprise | 9, rue du Paquebot Oka (Québec) J0N 1E0 Canada |
| NEQ de l'entreprise | 2272400294 |
| Date d'autorisation (du Conseil du trésor) | 2021-01-19 |
| Identification de l'organisme public | Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides |
| Type d'exemption prévue | <p>Article 25.0.4 – Poursuite d'un contrat en cours d'exécution</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permission du Conseil du trésor • Dans l'intérêt public |
| Note | <ul style="list-style-type: none"> • L'entreprise doit finaliser les démarches requises auprès de l'Autorité des marchés publics afin d'obtenir une autorisation de contracter, et ce, dans les meilleurs délais. • En cas de refus de l'Autorité des marchés publics de lui délivrer une autorisation de contracter, cette entreprise se verrait inscrite au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics, en vertu de l'article 21.2.0.0.1 de la Loi sur les contrats des organismes publics, et réputée en défaut d'exécuter le contrat (article 21.3.1 de cette loi). |